

Retraite spirituelle au monastère Saint-Thierry

du Jeudi 1^{er} au Vendredi 2 Août 2024

Départ : le 1^{er} août à 8h, de QUEND-VILLE

Transport prévu en covoiturage

Les règles sanitaires à respecter sont celles liées à la vie collective et en application au jour du départ – Le paiement se fera directement au monastère. (75€ par pers. min.)



Pour s'inscrire ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : ludovicverondiacre@gmail.com ou un SMS au 06-83-55-90-30 (possibilité de laisser un message sur ce même téléphone) – Merci d'indiquer également si vous acceptez de prendre votre voiture. Inscription avant le 20 juin 2024

Jour 1

Notre retraite aura pour thème :

« Pèlerins de l'Espérance – Jubilé 2025 »

08h : Laudes en l'église de Quend-ville puis départ

Arrivée au monastère : 10h45 – Accueil par la sœur hôtelière puis remise des clés de chambres, installation et visite des lieux pour les personnes qui ne connaissent pas le monastère.

12 heures : Eucharistie puis repas en silence.

Après le repas : Temps personnel et en silence pour ceux qui le souhaitent.

14h30 : None puis **1^{er} Temps d'enseignement suivi d'un partage et d'un temps personnel**

17h30 : Vêpres puis temps personnel – Silence pour ceux qui le souhaitent.

19h : Repas en silence

20h30 : Complies puis soirée vidéo (pour ceux qui le souhaitent)

Jour 2

5h20 : Matines (pour ceux qui le souhaitent et si elles sont célébrées)

7h45 : Laudes (Office du matin) puis petit-déjeuner

9 heures : **2^{ème} Temps d'enseignement suivi d'un partage et d'un temps personnel**

12 heures : Eucharistie puis repas en silence

Après le repas : Temps personnel en silence pour ceux qui le souhaitent.

14h30 : None puis **3^{ème} Temps d'enseignement suivi d'un partage et d'un temps personnel**

Achats possibles au magasin des sœurs.

17h30 : Vêpres

18h15 : Départ et retour prévu vers **20h30**

Prévoir : Votre nécessaire de toilette, vos draps (1 personne). Si vous êtes en couple, merci de nous signaler si vous souhaitez une chambre double

Nous insistons sur le fait que cette retraite oblige au SILENCE notamment lors des repas et dans l'enceinte du monastère. Elle est une occasion de nous retrouver seul à seul avec le Seigneur dans la

prière, la méditation. L'idée de cette retraite est de permettre à chacun de prendre un « vrai » temps de ressourcement en un lieu où les sœurs bénédictines vous accueillent chez elles, au nom du Seigneur.